

2012/5060 - Classes transplantées 1er semestre 2013 – Inscriptions budgétaires (Direction de l'Education) (BMO du 10/12/2012, p. 2862)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable pour cette délibération sur les classes transplantées qui nous permet d'assurer, comme on en avait pris l'engagement, un départ pour chaque petit Lyonnais lors de sa scolarité élémentaire.

Mme BALAS Laurence : Je vais remplacer Inès de Lavernée qui n'est pas là et j'irai vite. Je vais vous demander, si ce n'est ce soir ou dans les semaines qui viennent, d'être un peu plus clair sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Lyon et son impact sur le budget de la Ville. Les déclarations successives du Gouvernement ne sont pas très claires, c'est le moins qu'on puisse dire : application en 2013 ou 2014 ? Pour quel coût ? Quelle compensation ?

A Lyon, vos déclarations et celles de M. Fournel ne sont pas très claires non plus : application en 2013 ou en 2014, ce sera peut-être plus commode après les élections. Pour quel coût ? 5 millions d'euros dites-vous, et je vois que le Maire de Grenoble parle pour sa ville d'un budget de 20 millions d'euros. Donc vous n'avez manifestement pas les mêmes façons de calculer. Au-delà des chiffres...

M. LE MAIRE :la masse salariale...

Mme BALAS Laurence : Je ne sais pas, il va falloir que vous confrontiez vos calculs. Au-delà des chiffres, c'est là-dessus que je voulais revenir, vous menez une expérimentation à l'école Gilbert Dru depuis plus de deux ans. Je crois qu'Inès de Lavernée vous a déjà demandé une évaluation de cette expérimentation, elle n'a pas eu de retour et je pense que c'est le moment où jamais de parler de ce qui se passe dans cette école avant de se lancer dans une généralisation. Le vrai sujet doit rester l'épanouissement de l'enfant et sa réussite à l'école.

Nous renouvelons encore une fois notre demande de communication et de débat éventuellement sur cette expérimentation faite à l'école Gilbert Dru, et puis nous vous demandons ensuite d'avoir une position claire : soit cette réforme est nécessaire et il faudra la financer, évaluer son coût tout d'abord clairement et la financer en trouvant des économies ailleurs dans votre budget, mais quand j'écoutes M. Fournel tout à l'heure j'ai senti que ça allait être compliqué.

Je dis bien dans votre budget, sans aller demander de l'argent à l'Etat encore une fois. Soit cette réforme n'est pas nécessaire ou elle coûte trop cher, et alors cela veut dire que le Gouvernement que vous soutenez est dans l'erreur, il faudra que vous nous en expliquiez rapidement pour éviter de répandre cette erreur à l'échelon national.

M. LE MAIRE : Madame Balas, je pense que tout ce que l'on juge nécessaire il faut pouvoir le financer. Donc, je demande simplement au Gouvernement comment il finance précisément pour la Ville de Lyon. Le jour où j'obtiendrai une réponse sur ce point de manière précise, effectivement je m'engagerai. Pour moi c'est quelque chose de global. Vous avez déjà pu voir que je n'étais pas du genre « bénit oui oui », c'est, à mon avis, ce qui fait mon charme chez un certain nombre de Lyonnais de dire effectivement ce qu'on pense. Donc c'est une réforme qui coûte cher, il faut pouvoir la financer, ensuite il faut avoir des garanties sur l'évolution des recettes des villes. J'ai entendu qu'on disait aux villes « il va falloir faire un effort supplémentaire ». On peut soit demander de faire des efforts, soit demander de faire des dépenses c'est difficile de demander les deux à la fois. Donc c'est ce que je demande de trancher.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)